

AFER PATRIMOINE

Rapport annuel au 30 septembre 2025

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer Patrimoine.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FR0010094789	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	500 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum
D	FR001400L0P8	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FR0010094789) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum

Afer Génération Patrimoine	FR001400R XU3	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	100 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie AFER GENERATION souscrits auprès du Groupe Abeille Assurances	Pas de minimum	Pas de minimum
----------------------------	---------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------	-----------	--	----------------	----------------

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif, en investissant de manière active sur différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires), de réaliser au moyen d'une gestion discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice composite 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR et 20% MSCI World NR EUR.

Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois a posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis) :

- 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR : cet indice est un indice obligataire composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg. Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur ;
- 20% de MSCI World NR EUR (cours de clôture - dividendes réinvestis) : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indicateur de référence est utilisé pour des objectifs de mesure de performance financière. Il a été choisi indépendamment des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le FCP.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires, monétaires, d'actions et de devises, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire.

La construction du portefeuille du FCP repose sur une allocation stratégique qui sera pilotée tactiquement selon les contextes économiques et de marchés, dont les investissements seront en correspondance avec l'indice de référence composite mentionné.

Le portefeuille sera géré de manière active et discrétionnaire, en termes de classes d'actifs et d'expositions géographiques.

A ce titre, le portefeuille du FCP pourra être exposé comme suit :

- entre 0% et 40% de l'actif net en actions et titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de sociétés (au travers d'OPC) ;
- entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance ou instruments du marché monétaire (au travers de titres vifs ou d'OPC).

Le FCP pourra investir entre 0% et 50 % de son actif net en parts ou actions d'OPC.

Si l'allocation d'actifs à vocation à tendre vers un portefeuille plus sensible à la performance des taux que des actions, le gestionnaire surpondérera l'une ou l'autre de ces classes d'actifs. Les convictions des gérants vont s'exprimer également par la sélection des titres actions (au travers d'OPC) et taux (soit en direct ou au travers d'OPC).

Le portefeuille aura recours à différents types d'instruments financiers. Concernant la sélection des titres vifs ou la sélection des OPC, le gérant appliquera les processus de sélection suivants :

Pour les titres « emprunts d'états et crédit » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

Pour les titres détenus dans les OPC « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant se positionnera acheteur des secteurs qu'il estimera approprié à la réalisation de l'objectif de gestion du portefeuille,
- puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre 0 et +10.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 50% de l'actif net.

Analyse des critères extra-financiers :

Le gérant complète son étude, concomitamment à l'analyse financière, par l'analyse de critères extra financiers afin de sélectionner au mieux les titres en portefeuille.

L'univers d'investissement du Fonds se compose de titres vifs (obligations et instruments du marché monétaire) mais également de parts ou actions d'OPC (actions, obligations et instruments du marché monétaire).

Sur la poche obligataire, la gestion met en œuvre une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison composé des émetteurs de l'indice « Bank Of America Merrill Lynch Euro Corporate » (ER00), que la société de gestion considère comme un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Fonds au regard de sa stratégie.

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille représente 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Bien qu'elle reste seule juge de la décision d'investissement pour la sélection des titres selon l'approche ESG, la société de gestion s'appuie sa notation ESG propriétaire réalisée par son équipe d'analyse ESG et détaillée dans l'annexe précontractuelle.

Sur la partie OPC : au minimum 75% de l'actif net est classée en OPC Article 8 ou Article 9. Les sociétés de gestion n'ont pas toutes le même process ISR et disposent de moyens qui leur sont propres, néanmoins, l'analyse OPC vise à garantir qu'une analyse des trois piliers : Environmental, Social et Gouvernance est toujours réalisée afin d'opérer une sélection des émetteurs présentant les meilleures pratiques ESG au sein de leur secteur ou leur univers.

Par ailleurs, Ofi Invest Asset Management a identifié des zones de risques pour ses investissements en lien avec certains secteurs d'activités et référentiels internationaux. La société de gestion s'est donc dotée de politiques d'exclusion afin de minimiser ces risques et de gérer son risque réputationnel.

Le Fonds applique les politiques d'exclusion synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives », disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-exclusions-sectorielles-et-normatives_ofi-invest-AM.pdf

Ces politiques d'exclusion sont également disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>. Le Fonds ne dispose pas du label ISR.

Règlementation SFDR :

Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Pour plus d'informations relatives à la prise en compte des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance, nous vous invitons à vous référer au document d'informations précontractuelles tel qu'annexé au prospectus (annexe pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement SFDR et à l'article 6, premier alinéa, du Règlement Taxonomie).

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie ».

En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Néant.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi, en direct ou au travers d'OPC, entre 0% et 100% de son actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et d'instruments du marché monétaire est de 80% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- obligations à taux fixe
- obligations à taux variables
- obligations indexées sur l'inflation
- obligations souveraines
- obligations high yield
- titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- titres participatifs
- titres subordonnés
- bons du trésor
- obligations callables
- obligations puttables

Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») jusqu'à 10% de l'actif net.

Les titres sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinés issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Le FCP pourra investir dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 50% de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de gestion.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50 %
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Pour les OPC actions :

Le portefeuille pourra être investi, au travers d'OPC, entre 0 et 40% de son actif net en actions cotées ou titres donnant accès au capital ou aux droits de votes de sociétés. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et de titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 20% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les émetteurs sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinées issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisation. Ils seront libellés en toutes devises.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage (dans la limite de 10% de l'actif net)

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) et Total Return Swap (TRS) (sur indices et sur single-name)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 50% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du Fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net)
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion à adapter en fonction de chaque fonds :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- d'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- d'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités à hauteur 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) à hauteur de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Nature des opérations utilisées :

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

Nature des interventions :

- Gestion de la trésorerie
- Optimisation des revenus du FCP
- Autre nature

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au FCP.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garanties, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Ofi Invest Asset Management veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique du prospectus « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique « Profil de risque ».

Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunt de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	100%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	10%	10%	Néant	Néant

Effet de levier maximum :

Le niveau de l'effet de levier indicatif du FCP est de 200%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS) et à des opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans la partie « Information particulière sur l'utilisation des TRS » et « Les acquisitions et cessions temporaires de titres »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, le porteur s'expose aux risques suivants :

Risques principaux :

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera à hauteur de cette exposition. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux :

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut être exposé à des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du Fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

La valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser en raison des investissements qui peuvent être réalisés sur des titres peu liquides. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions de marché du moment.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles :

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Durée de placement recommandée

Supérieure à cinq (5) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

15/11/2024 :

Création de la part dénommée « Afer Génération Patrimoine » - Code ISIN : FR001400RXU3.

31/01/2025 :

La société de gestion a décidé de procéder au changement d'affectation du revenu et des plus-values nettes réalisées de la part D – Code ISIN : FR001400L0P8 au profit de capitalisation et/ou distribution au lieu de distribution pure.

01/04/2025 :

À la suite de l'absorption des Sociétés Abeille Asset Management et Egamo au cours des deux dernières années, Ofi Invest Asset Management a mené une opération de convergence de ses méthodologies ESG entraînant une refonte de sa gamme d'OPC. En conséquence, la méthodologie ESG de votre Fonds évolue comme suit :

- **Sur la partie Obligataire** : afin d'évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des émetteurs, la société de gestion s'appuie désormais sur la méthodologie de notation ESG interne. Le Fonds adopte une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison composé des émetteurs de l'indice « Bank Of America Merrill Lynch Euro Corporate » (ER00), que la société de gestion considère comme un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Fonds au regard de sa stratégie. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille représente 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités) ;
- **Sur la partie OPC** : au minimum 75% de l'actif net de cette poche est classée en OPC « Article 8 » ou « Article 9 » conformément à la Réglementation SFDR.

Il est à noter que cette modification n'est pas soumise à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers. Les autres caractéristiques des Fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre Fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

01/07/2025 : concerne la société de gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement seront mis à jour à l'occasion d'une prochaine modification.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : DJ_Reporting-reglementaire_OPC-FR@ofi-invest.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet www.afer.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après une année 2024 marquée par une croissance solide de 2,8%, soutenue par un emploi dynamique et une consommation vigoureuse, l'économie américaine a connu un début d'année 2025 plus contrasté. Le retour de Donald Trump à la présidence et l'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations ont ravivé les tensions commerciales, provoquant une forte volatilité¹ du commerce extérieur et un repli du PIB de 0,6% au premier trimestre.

Malgré ce contexte incertain, le deuxième trimestre a marqué un retour en force de la croissance, avec une révision à la hausse du PIB à +3,8%. Les indicateurs d'activité sont restés solides, notamment sur le front de la consommation et de l'investissement, confirmant la résilience de l'économie américaine. La signature du « One Big Beautiful Bill », combinant baisses d'impôts pour les ménages, incitations fiscales pour les entreprises, coupes budgétaires dans l'aide sociale et investissements militaires, a renforcé les anticipations de déficit budgétaire, tout en soutenant les rendements obligataires.

Par ailleurs, les accords commerciaux conclus avec des partenaires clés (Japon, Union Européenne, Corée du Sud) ont contribué à apaiser les tensions douanières, créant un climat plus favorable aux actifs risqués. Enfin, la Réserve fédérale américaine a procédé en septembre 2025 à sa première baisse de taux de l'année, ramenant le taux directeur à 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait prolonger le soutien à l'activité dans un contexte de ralentissement attendu en fin d'année.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. Le début de l'année 2025 a été marqué par une normalisation de l'inflation, permettant à la Banque Centrale Européenne d'assouplir sa politique monétaire. Les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2%, après huit baisses consécutives depuis juin 2024.

Au premier semestre, la consommation a été soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas. En revanche, l'investissement des entreprises reste pénalisé par les incertitudes liées au protectionnisme, notamment dans le cadre des tensions commerciales avec les États-Unis. Dès 2026, le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros et les dépenses militaires européennes pourraient redonner de l'élan à l'activité. L'économie européenne a montré des signes de ralentissement au cours de l'été, avec une croissance quasi-stagnante au deuxième trimestre.

En juillet, les marchés ont été pénalisés par l'offensive commerciale américaine, qui a particulièrement affecté les secteurs exportateurs, notamment en Allemagne et en France.

En août, les inquiétudes se sont accentuées avec l'instabilité politique en France, ravivée par l'annonce d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale. En septembre, cette instabilité a culminé avec la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, cinquième Premier ministre en deux ans. Dans ce contexte, l'agence de notation² Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, pointant une capacité politique affaiblie à mener une consolidation budgétaire.

¹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

² Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Elle attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025. **La Banque centrale européenne (BCE)** a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, atteignant 2% en juin 2025. Cet été, elle a marqué une pause, maintenant ses taux stables en juillet et août, laissant entendre que le cycle de baisse pourrait toucher à sa fin. **La Réserve fédérale américaine (Fed)** a procédé en septembre à une baisse de 25 points de base, ramenant ses taux à une fourchette de 4,00 – 4,25%, en réponse à un affaiblissement du marché du travail et à des risques accrus sur la consommation. Deux nouvelles baisses sont anticipées d'ici la fin de l'année. La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier. **La Banque du Japon** a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, puis a mis en pause la normalisation de sa politique monétaire pour prendre en compte les tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes américaines.

Taux longs³ :

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont suivi des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. **Aux États-Unis**, le rendement du bon du Trésor à 10 ans s'est établi à 4,17% fin septembre, en baisse par rapport aux 4,8% observés en début d'année. Ce recul s'explique par les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed, bien que la prime de terme reste élevée en raison des incertitudes persistantes autour des politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump. **En Allemagne**, le rendement du Bund à 10 ans a légèrement reculé à 2,68%, après avoir atteint un pic à 2,74% plus tôt dans le mois. Les taux restent soutenus par les perspectives de fin du cycle d'assouplissement de la BCE et par les tensions commerciales avec les États-Unis. **En France**, les tensions politiques ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans a atteint 3,60 %, avec un spread⁴ vis-à-vis du Bund allemand proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse reflète la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁵ :

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁶ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement⁷ avec un rendement de 6,76% à fin septembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR⁸). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate¹⁰) a affiché un rendement plus modéré de 4,31% à fin septembre 2025. Durant l'exercice, les spreads de crédit¹¹ se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹² et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁴ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁶ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

⁷ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

⁸ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations spéculative à haut rendement au niveau mondial.

⁹ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹⁰ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

¹¹ Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

¹² L'annonce par le président américain d'une nouvelle politique commerciale incluant des droits de douane massifs, créant une forte volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Actions¹³ :

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle. **Aux États-Unis**, la vigueur du marché actions s'est confirmée, malgré les tensions politiques liées au mandat Trump. Le « Liberation Day » du 2 avril, marqué par l'annonce de nouveaux droits de douane, a provoqué une correction brutale des indices. Pourtant, cette secousse s'est révélée transitoire : les marchés ont rapidement rebondi, portés par des résultats solides et l'enthousiasme autour de l'IA. Les secteurs technologique, financier et des services de communication ont mené la reprise. Les entreprises ont su préserver leurs marges en adaptant leurs chaînes d'approvisionnement, renforçant la confiance des investisseurs. Sur l'exercice, le S&P 500 progresse de plus de 17% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis) et a établi de nouveaux records sur ce dernier mois. **En Europe**, le début d'année a été marqué par une instabilité politique et les répercussions de la guerre commerciale mondiale. Toutefois, un net rattrapage s'est amorcé au second semestre, porté par un environnement politique plus stable et des plans de relance ambitieux, notamment en Allemagne. Le programme d'investissement allemand, centré sur la défense et les infrastructures, a été salué par les marchés et a soutenu les valeurs industrielles. Le DAX s'est envolé à près de 20% depuis janvier (cours de clôture, dividendes réinvestis), porté par des entreprises stratégiques telles que Rheinmetall, Siemens et SAP¹⁴. L'Eurostoxx 50 a également bénéficié de ce regain d'intérêt pour les marchés européens, clôturant l'exercice sur une performance de plus de 14% à fin septembre (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Politique de gestion

Politique d'allocation :

En ce qui concerne l'allocation tactique du premier trimestre de cet exercice, nous avons soldé notre position optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, destinée initialement à tirer profit des annonces gouvernementales de soutien à l'économie domestique. On leur préfère les actions américaines qu'on pondère à 4% à partir d'octobre, notamment portées par la dynamique autour de l'intelligence artificielle, et de l'effet positif de l'élection de D. Trump sur l'économie des USA. Sur les stratégies relatives, nous conservons nos positions à la surperformance des moyennes capitalisation européennes vs grandes capitalisations. On conserve par ailleurs les dividendes US 2025, offrant toujours une décote intéressante. Si la duration a été légèrement renforcée sur la zone Euro en octobre à 0,4 année, elle est remise à la neutralité ensuite. Quant au pari sur les taux US, il est soldé dès octobre. La stratégie de pentification de la courbe Euro est conservée, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, conforté par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Une stratégie similaire sur la courbe US est implémentée au cours du trimestre. La stratégie au resserrement entre les taux 10 ans britannique et allemand est réduite en fin de période, le spread s'étant écarté à près de 230bp. Mais les arguments demeurent valables. Nos positions sur le High Yield sont renforcées d'un point à 4% pour profiter d'un portage toujours intéressant. Côté devises, nous ouvrons une position sur la couronne norvégienne contre euro en début de période, la banque centrale norvégienne étant une des dernières banques à ne pas avoir baissé ses taux en début de période. Nous ouvrons aussi une position longue dollar en fin de période, escomptant un impact favorable de la dynamique économique américaine sur la devise.

Sur le premier trimestre 2025, le scénario le plus plausible selon nous reste celui d'un atterrissage en douceur des économies mondiales, favorable autant aux actions qu'aux obligations. A cet effet, la pondération actions américaines se voit maintenue entre 3% et 4% sur cette période, avec une diversification sur les banques américaines de 0,5% à 1%, secteur pouvant tirer profit de la dérégulation à l'étude par l'administration Trump. L'Europe est un peu moins pondérée avec une allocation à 1% complétée d'une position sur les sociétés de taille moyenne allemandes pour 0,75%. Ces dernières, largement décotées, devraient être favorisées par le paquet fiscal allemand et par des espoirs de paix entre la Russie et l'Ukraine.

¹³ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹⁴ Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

Compte tenu des risques potentiels (positionnement très long des investisseurs, ralentissement plus marqué en cas de guerre commerciale), des protections sont maintenues tout au long du trimestre. Nos positions sur les dividendes US sont maintenues. La duration se voit aussi renforcée sur le trimestre et termine à 0,5 année, par un renforcement sur le Bobl, point de la courbe le plus favorisé par l'action de la BCE. La position au resserrement entre les taux britanniques et allemands, d'abord renforcée en janvier fait l'objet d'une prise de profits des 2/3 en mars. La pentification sur la courbe Euro est abandonnée en février, faute de perspectives de gain conséquentes. Sur le crédit, par précaution, compte tenu du resserrement important des spreads sur le haut rendement, nous réduisons la position à 1,5%. Enfin côté devises, le dollar vs euro est soldé et nous lui préférons contre la livre sterling. La couronne norvégienne est maintenue mais financée contre franc le suisse, l'euro s'appréciant grâce à l'amélioration du sentiment économique et en réaction à la chute du dollar.

Le second trimestre 2025 est particulièrement marqué par le « Liberation Day » qui affole les marchés, compte tenu des taxes douanières initialement annoncées, qui se verront finalement largement réduites. Les protections du trimestre précédent nous permettent de traverser plus sereinement cette période. Au vu des niveaux atteints au cours du mois d'avril et d'un positionnement extrêmement faible, il nous semble opportun de parier sur un rebond à moyen terme en mettant en place quelques calls, sans pour autant abandonner nos protections, compte tenu de la visibilité réduite sur les conséquences de ces barrières douanières. Nous coupons néanmoins nos long actions US (dont les banques) et conservons une position sur les actions européennes qui sont pondérées à 1,5% fin juin. Les mid cap allemandes sont conservées. Nous maintenons notre position à la surperformance des mid cap européennes à 1,5% mais réduisons le biais vendeur sur les grandes capitalisations à 1% car trop coûteux. Les positions sur les dividendes US 2025 sont arbitrés en faveur des dividendes 2026, qui offrent une décote plus attrayante. La duration fait l'objet d'une réduction à partir du mois de mai : le risque inflationniste refait surface à cause des « tariffs ». Elle est de 0,3 en fin de trimestre. Nous clôturons par ailleurs la stratégie de resserrement entre taux britanniques et allemands, après sa bonne performance. Les opportunités se sont accumulées sur les actifs obligataires à fort rendement : nous avons renforcé les dettes à haut rendement à 4% puis 6% puis en avons arbitré 4% sur des dettes émergentes principalement d'état et libellées en USD mais couvertes contre le risque de change. Sur les devises, nous avons été actifs sur la couronne norvégienne que nous avons repondérée, après avoir souffert de l'épisode de début avril. En fin de période, nous lui avons préféré une patte de financement en dollar, limitant le coût de portage. Elle pesait 1,5% du portefeuille. Les autres positions en GBP/USD ont été soldées.

Au troisième trimestre 2025 clôturant cet exercice, la demande en actifs risqués demeure importante, passée la période d'incertitude tarifaire, même si ses impacts négatifs sont encore peu perceptibles, notamment sur l'inflation. Toutefois le marché de l'emploi américain montre quelques faiblesses qui nous conduit à maintenir notre positionnement global long sur les actions, assorti de quelques protections. Les actions européennes sont légèrement écrêtées à 1%. Nous revenons aussi temporairement sur les actions américaines, à la faveur de bons résultats et en l'absence de signes tangibles d'effets négatifs dus aux taxes douanières. Les diversifications sur la technologie chinoise et les moyennes capitalisations allemandes sont conservées. Compte tenu de la dérégulation du secteur bancaire en cours aux Etats-Unis, nous investissons le secteur en fin de période pour 0,5%. Après un beau parcours, nous commençons à réduire notre stratégie sur les mid cap européennes, qui peinent à trouver un second souffle. Côté duration, nous la maintenons basse à 0,2, les difficultés budgétaires et les effets des tarifs sur l'inflation nous incitant à une certaine prudence. Sur les taux américains, le marché anticipe un scénario de baisses de taux nous semblant trop conservateur : nous mettons en place une stratégie optionnelle sur le SOFR qui profiterait d'un nombre moins important de baisses. Bien que la classe d'actifs ne nous inquiète pas, le niveau des spreads des obligations à haut rendement en limitent l'intérêt : nous la réduisons à 1% mais conservons nos obligations émergentes. Côté devises, nous restons sur la couronne norvégienne contre dollar.

Commentaire « taux » :

L'année 2024 s'est terminée sur une instabilité politique en Europe après la chute de la coalition en Allemagne et celle du gouvernement Barnier en France. Les rendements obligataires ont d'abord baissé, notamment sous l'impulsion de la BCE qui continuait sa normalisation de politique monétaire. L'OAT française est sous pression dans un contexte de déficit excessif et d'absence de gouvernement pour passer un budget. Le spread OAT/BUND atteindra son pic début décembre, touchant 90 points de base (bps).

De l'autre côté de l'Atlantique, la victoire de D. Trump laisse craindre une politique expansive prolongeant le cycle économique américain. La Fed procèdera donc à une dernière baisse de taux en décembre et les parties longues de la courbe se tendront au passage de l'année. La courbe « Gilt » reste corrélée à la courbe américaine, bien que l'économie présente ses propres faiblesses, à commencer par une inflation des services qui reste collée autour de 5% annuel. La Banque d'Angleterre (BoE) a préféré agir avec prudence en baissant très progressivement ses taux directeurs. Ils finiront l'année 2024 à 4,75% contre un pic à 5,25%.

La première partie de l'année 2025 a été marquée par deux événements significatifs entraînant des conséquences importantes sur les marchés de taux. Tout d'abord, la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne a annoncé en mars un relâchement des contraintes budgétaires (debt brake) ainsi qu'un vaste plan de relance et d'investissement sur dix ans. Le marché y verra deux conséquences : des programmes d'émission de dettes obligataires en hausse et une croissance allemande boostée sur les années à venir. Les taux longs ont donc grimpé, les primes de terme se sont tendues et le « trading range » sur le bund est passé de « 2,3% autour » à « 2,7% autour ».

Le second événement a été la guerre commerciale lancée par D. Trump avec un point de tension autour du « Liberation Day » début avril. Ce conflit commercial imposant des droits de douane massifs visant à favoriser, selon D. Trump, l'économie américaine (via des relocalisations) mais aussi à financer ses ambitions de baisses de taxes fait craindre une résurgence de l'inflation. Là aussi les taux longs se sont tendus et les courbes se sont pentifiées.

Par ailleurs, les attaques répétées de D. Trump contre M. Powell, accusé d'attentisme en maintenant les taux de la Fed inchangés, pèse sur l'indépendance de la Réserve fédérale américaine. Les marchés obligataires prennent conscience de ce risque avec des tensions observées au cours de l'été, envoyant les taux à 30 ans au-delà de 5%. La Fed décidera de baisser ses taux en septembre 2025 après une pause de neuf mois.

M. Powell la qualifiera de « gestion du risque » face à un marché de l'emploi US qui se tasse mais en dépit d'une économie résiliente et une inflation toujours au-dessus de la cible des 2%. Le taux US à 10 ans s'inscrit cependant en hausse sur l'année (sept/sept) : 4,15% (+37 bps), traduisant le mouvement mondial de pentification des courbes de taux.

De son côté, la BCE procèdera à une dernière baisse de ses taux en juin 2025 puis s'estimera en « bonne situation » avec un taux de dépôt à 2% dans un contexte de convergence de l'inflation vers sa cible mais des perspectives économiques en amélioration et une stabilisation des tarifs douaniers à 15% imposés par les US. Le taux allemand à 10 ans clôture cependant fin septembre à 2,71%, soit +60 bps Y/Y.

La BoE aura continué son processus d'assouplissement monétaire au rythme d'une baisse par trimestre mais avec un Comité de politique monétaire (MPC) extrêmement divisé. A fin septembre 2025, le taux directeur s'établit à 4% (vs. 5% un an plus tôt). Les taux à 10 ans sont cependant 70 bps plus haut qu'un an auparavant, terminant l'exercice à 4,70%.

Au Japon, malgré un « geste » de +25 bps en janvier, la Banque du Japon (BoJ) a préféré l'attentisme en dépit d'une inflation au-dessus de 2%. La courbe nippone s'est donc pentifiée massivement avec un taux à 10 ans en hausse de 80 bps sur l'exercice (1,65%), mais des parties ultra-longues (30 ans) encore plus sous pression (+106 bps à 3,15%), atteignant des niveaux jamais atteints.

Dans ce contexte, la poche taux a réalisé une performance nette de frais de gestion de -0.62% contre un indice à +0.25%. La performance brute est donc en ligne avec son indice (-0.01%).

Les principaux paris géographiques pris sur le portefeuille ont été d'être long (en sensibilité relative) sur la France dans l'écartement du second semestre 2024. Pari que nous avons refermé en début d'année à profit après le passage d'un budget. Nous avons repris ce pari par la suite après une nouvelle phase d'écartement sur des niveaux de 75 bps de spread.

Par ailleurs, nous avons été long de la signature Union européenne et Slovaquie, pariant sur une compression des spreads et afin d'améliorer le portage.

Enfin, nous avons décidé de couper notre short sur l'Italie en début d'année tandis que le spread versus Bund continuait de se compresser. L'Italie aura été in fine le meilleur performeur de la zone euro.

La sensibilité globale aux taux relativement à l'indice a évolué entre +0,5 et +1 lors du pic de taux allemand en mars. Elle a été réduite jusqu'à revenir à la neutralité en avril (entre 2,50 / 2,60% sur le 10 ans bund). Elle a été progressivement reconstituée jusqu'à atteindre +0,6 année à partir de juillet.

Le positionnement à l'aplatissement des courbes à partir de mai / juin a pesé sur les performances.

Commentaire « crédit » :

Sur les douze derniers mois, le marché du crédit européen a évolué dans un environnement complexe mais globalement favorable aux actifs risqués. La période a débuté dans un contexte de désinflation en zone euro, permettant à la BCE de poursuivre son cycle de baisse des taux, tandis que la Fed, confrontée à une économie américaine plus robuste et à des pressions politiques, a maintenu une posture plus prudente avant d'amorcer un assouplissement progressif. Ces décisions ont entraîné des mouvements contrastés sur les taux souverains, avec une baisse marquée du Bund en novembre, suivie de phases de remontée, notamment en juin, en lien avec des besoins accrus de financement public.

Le crédit Investment Grade a bénéficié d'un fort appétit des investisseurs tout au long de l'année, soutenu par des flux entrants constants et une recherche de rendement dans un environnement de taux encore élevés. Les primes de risque ont connu des phases de compression marquées, notamment en juillet, avec une surperformance des segments les plus risqués (BBB et High Yield), avant de se stabiliser en août et de reprendre leur resserrement en septembre. Malgré quelques épisodes de volatilité liés à la guerre commerciale initiée par l'administration Trump, aux incertitudes politiques en France et aux tensions au Moyen-Orient, le marché a affiché une performance solide, avec +2,8 % pour l'Investment Grade sur l'année et +4,6 % pour le High Yield.

En somme, le Fonds a su naviguer avec agilité dans un environnement mouvant, en combinant discipline de sélection, gestion active de la sensibilité et des couvertures, et réactivité face aux opportunités du marché primaire. La performance annuelle est positive, expliquée par le portage, la compression des spreads et la qualité de la sélection, tout en maintenant une approche prudente face aux incertitudes persistantes sur les plans économique et politique.

Performances

Entre le 30/09/2024 et le 30/09/2025, la performance du FCP s'élève à 1,19% pour la part C/D et la part D contre 3,26% pour son indice composite : 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR et 20% MSCI World NR EUR.

Entre le 15/11/2024 et le 30/09/2025, la performance de la part Afer Génération Patrimoine s'élève à 1,94% contre 2,19% pour son indice composite : 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR et 20% MSCI World NR EUR.

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER PATRIMOINE PART AFER GENERATION PATRIMOINE	FR001400RXU3	15/11/2024	30/09/2025	1,94%	2,19%	100,00 €	101,94 €
AFER PATRIMOINE PART C/D	FR0010094789	30/09/2024	30/09/2025	1,19%	3,26%	581,29 €	588,23 €
AFER PATRIMOINE PART D	FR001400LOP8	30/09/2024	30/09/2025	1,19%	3,26%	577,55 €	578,17 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)					
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS
AFER PATRIMOINE	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	95 517 414,83	91 465 425,56
AFER PATRIMOINE	OPC	LU1681046261	AMUNDI INDEX SOLUTION EURO GOVT TILTED GREEN BOND	39 062 328,56	47 951 150,28
AFER PATRIMOINE	OPC	IE00BJK55C48	I SHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF	12 540 137,83	21 413 810,75
AFER PATRIMOINE	OPC	IE00BYVJRR92	ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF	11 672 679,33	13 141 481,75
AFER PATRIMOINE	OBLIGATIONS	FR001400X8V5	FRANCE 3,2% 25/05/2035	11 561 086,91	6 936 718,58
AFER PATRIMOINE	OPC	LU1547515137	BNP PARIBAS EASY SICAV JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPO	10 624 468,35	
AFER PATRIMOINE	OBLIGATIONS	FR0013313582	FRANCE 12,5% 25/05/2034	4 080 524,00	9 954 639,20
AFER PATRIMOINE	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	2 117 889,86	8 242 403,62
AFER PATRIMOINE	OPC	IE00BYZTVT56	ISHARES II PLC EURO CORP BOND ESG SRI UCITS ETF	3 074 481,68	8 014 323,33
AFER PATRIMOINE	OBLIGATIONS	DE0001102382	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1% 15/08/2025	6 972 040,00	

Réfaction – AFER PATRIMOINE – PART D – Code ISIN : FR001400LOP8

En application des dispositions prévus par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40% et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par part : **4,09€** :

Acompte : 03/2025 = 0,80€ / 06/2025 = 0,76€ / 09/2025 = 1,77€ / Solde = 0,76€

- Dont par éligible à la réfaction de 40% : **0€**
- Dont par non éligible à la réfaction : **4,09€**

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** **7 740 498 euros**
- Taux : Pas de position au 30/09/2025
- **Crédit :** **7 700 000 euros**
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2025
- Commodities : Pas de position au 30/09/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** **23 316 402 euros**
- **Options :** **9 544 382 euros**

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP PARIBAS SA**
- **CREDIT AGRICOLE CIB**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2025, Afer Patrimoine n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Annexe d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Afer Patrimoine

Identifiant d'entité juridique :
969500QJIZPXEBUVOA14

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économique durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____ %

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Afer Patrimoine (ci-après le « Fonds ») fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à une méthodologie de notation ESG propriétaire et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 9,21% d'investissements durables.

En effet, afin d'évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des émetteurs, la Société de gestion s'appuie sur la méthodologie de notation ESG interne.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG sont :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

Sur la partie obligataire : Le Fonds met en œuvre une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison composé des émetteurs de l'indice « Bank Of America Merrill Lynch Euro Corporate » (ER00)

Sur la partie OPC : Au minimum 75% de l'actif net est classée en OPC Article 8 ou Article 9

L'univers ISR de comparaison est cohérent avec l'indice de référence du Fonds.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Pour la poche titres vifs :

- **La note ESG moyenne de la poche obligataire du Fonds :** La note ESG moyenne du Fonds a atteint 7,08 sur 10 ;
- **La note ESG moyenne de l'univers ISR du Fonds :** La note ESG moyenne de l'univers ISR du Fonds était de 6,72 sur 10 ;

Pour la poche OPC :

- **Le pourcentage d'OPC catégorisés Article 8 ou Article 9 selon la réglementation SFDR est de 75,50%.**

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au 30 septembre 2024, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Pour la poche titres vifs :

Emetteurs privés :

- **La note ESG :** le score ESG du portefeuille atteint **7,07** sur 10 ;
- **La note ESG de l'univers d'investissement** comprenant les valeurs composant 80% de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate et 20% de l'indice MSCI World NR est de **6,82** sur 10.

L'objectif de surperformance de l'univers d'investissement sur cet indicateur de durabilité est donc atteint.

Emetteurs publics :

- **La note ESG :** le score ESG du portefeuille atteint **7,07** sur 10 ;
- **La note ESG de l'univers d'investissement** est de **6,82** sur 10.

L'objectif de surperformance de l'univers d'investissement sur cet indicateur de durabilité est donc atteint.

Pour la poche OPC :

- **La part d'OPC catégorisés « Article 8 » ou « Article 9 »** parmi les OPC investis : **75,20%** de l'actif net.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024.

- *Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?*

Non applicable

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Non applicable

Les principales incidences négatives
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la proportion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?



Les méthodes d'évaluation par la Société de Gestion des sociétés investies sur chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité sont les suivantes :

Indicateur d'incidence négative	Elément de mesure	Incidence [année n]	Incidence [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement					
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1	1371,13 Teq CO2	3563,75 Teq CO2	Ajustement de la formule d'agrégation du PAI 1 conformément à l'annexe I
			Taux de couverture = 91,84 %	Taux de couverture = 39,98 %	

¹ La notation ESG est basée sur une approche sectorielle. Les enjeux sous revus et leur nombre diffère d'un secteur à l'autre. Pour plus de détails sur cette approche, voir la section « Identification et hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité »

		Emissions de GES de niveau 2	454,52 Teq CO2	1096,50 Teq CO2	du règlement SFDR	- « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » Analyse de controverses sur ces enjeux ; Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate ; Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz Indicateur d'émissions (scope 1 et 2) financées suivi pour les fonds éligibles au label ISR ; <i>Mesures additionnelles définies en 2025 :</i> Livraison des outils à la gestion pour piloter la trajectoire climat pour chaque portefeuille .
		Emissions de GES de niveau 3	Taux de couverture = 91,84 %	Taux de couverture = 39,98 %		
			13377,78 Teq CO2	29335,52 Teq CO2		
			Taux de couverture = 91,84 %	Taux de couverture = 39,98 %		
		Emissions totales de GES	15203,43 Teq CO2	33995,77 Teq CO2		
			Taux de couverture = 91,84 %	Taux de couverture = 39,98 %		
2. Empreinte carbone	Emprinte carbone (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / EVIC)		288,10 (Teq CO2/million d'EUR)	297,72 (Teq CO2/million d'EUR)		Politique d'Engagement sur le volet climat. Politique de Vote sur le Say on Climate. <i>Mesures additionnelles définies en 2025 :</i> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI)
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / CA)		573,92 (Teq CO2/million d'EUR)	599,50 (Teq CO2/million d'EUR)		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : « émissions de GES du processus de production » et « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » ; Politique d'Engagement sur le volet climat. Politique de Vote sur le Say on Climate. <i>Mesures additionnelles définies en 2025 :</i> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	Part d'investissement		0,10 %	0,07 %	Se référer à la « Déclaration	Politiques d'exclusion

	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Taux de couverture = 96,12 %	Taux de couverture = 98,82 %	Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	sectorielles charbon / pétrole et gaz. Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate. <i>Mesures additionnelles définies en 2025</i> : convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui proviennent de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimées en pourcentage du total des ressources d'énergie	Part d'énergie non renouvelable consommée = 59,75 % Taux de couverture = 92,20 % Part d'énergie non-renouvelable produite = 36,02 % Taux de couverture = 27,83 %	Part d'énergie non renouvelable consommée = 58,21 % Taux de couverture = 39,58 % Part d'énergie non-renouvelable produite = 41,00% Taux de couverture = 6,46%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <i>Mesures additionnelles définies en 2025</i> : convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,41 (GWh/million d'EUR) Taux de couverture = 95,88 %	0,37 (GWh/million d'EUR) Taux de couverture = 42,47 %		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <i>Mesures additionnelles définies en 2025</i> : convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,32 % Taux de couverture = 88,37 %	1,47 % Taux de couverture = 42,82 %	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « biodiversité » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Politique d'Engagement sur le volet biodiversité ; Politique de protection de la biodiversité avec l'adoption d'une politique sectorielle sur l'huile de palme.

						<u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> Stratégie d'exclusion et d'engagement relative aux biocides et produits chimiques dangereux (applicable en 2024); Convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	9929,52 (T/million d'EUR CA)	6780,08 (T/million d'EUR CA)	Ajustement de la formule d'agrégation du PAI 8 et du PAI 9 conformément à l'annexe I du règlement SFDR.	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Impact de l'activité sur l'eau » ; Analyse de controverses sur cet enjeu.
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	30,83 (Tonnes)	65,97 (Tonnes)	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion.	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « rejets toxiques » ; - « déchets d'emballages et recyclages » ; - « déchets électroniques et recyclage » s'ils sont considérés comme matériels. Analyse de controverses sur ces enjeux.
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 %	0,03 %	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion.	Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires ; Indicateur suivi pour les fonds

					éligibles au label ISR.
					<i>Mesures additionnelles définies en 2025 :</i> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			0,36 %	0,36 %	Politique d'exclusions normative sur le Pacte mondial.
					Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial).
					Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires.
					<i>Mesures additionnelles définies en 2025 :</i> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations		Taux de couverture = 90,98 %	Taux de couverture = 43,96 %	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	13,99 %	0,17		Analys de controverses, notamment basées sur les discriminations au travail basées sur le genre.
		Taux de couverture = 51,88 %	Taux de couverture = 19,95 %		<i>Mesures additionnelles définies en 2025 :</i> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	39,80 %	36,81 %		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « composition et fonctionnement du Conseil d'administration » ; Politique d'engagement, sur les engagements en amont des AG Politique de vote, seuil minimal de féminisation du Conseil établi à 40%.
		Taux de couverture = 96,14 %	Taux de couverture = 43,79 %		Indicateur suivi pour des fonds éligibles au label ISR.

						<i>Mesures additionnelles définies en 2025 : convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).</i>
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%		<i>Politique d'exclusion sur les armes controversées sur 9 types d'armes dont mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques.</i> <i>Mesures additionnelles définies en 2025 : convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).</i>
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Eau, déchets et autres matières	Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des entreprises produisant des produits chimiques	0,003 %	0,37 %		Convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI). Mise en place d'une politique d'exclusion et d'engagement relative aux biocides et produits chimiques dangereux (applicable en 2024)
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	0,09 %	5,00%	Se référer la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Pratiques des Affaires » Analyse de controverses sur cet enjeu Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion en cas de controverses liées au Principe 10 du Pacte mondial).
			Taux de couverture = 90,57 %	Taux de couverture = 41,46 %		<i>Mesures additionnelles définies en 2025 : convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).</i>
			0,09 %	5,00%		
			Taux de couverture = 95,47 %	Taux de couverture = 50,48%		

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site Internet de la Société de Gestion : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



La liste comprend les investissements constituant la plus

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 septembre 2025, les principaux investissements du Fonds sont les suivants :

grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :



investissements dans des actifs spécifiques.

Actif	Secteur	Poids	Pays
F657GO	Prvt	25,67%	France
F657IG	Prvt	13,27%	
AMUNDI EURO GOVERNMENT TILTED GREE		5,55%	Luxembourg
OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE I		5,45%	
BNPPE JPM ESG EMBI GBL DVSFD CMPT		2,71%	
ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF USD	Finance	2,52%	États-Unis
ISHARES CORP BOND ESG SRI UCITS		1,59%	
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS		1,22%	France
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS		1,21%	France
BNP PARIBAS EASY MSCI EUROPE MIN T		1,13%	Luxembourg
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) RegS		1,12%	Allemagne
FRANCE (REPUBLIC OF)		1,08%	France
OFI INVEST ACTIONS JAPON XL		1,07%	
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I		0,99%	France
ISHARES CORP BOND INTEREST RATE		0,75%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Au 30 septembre 2025, le Fonds a **88,94%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

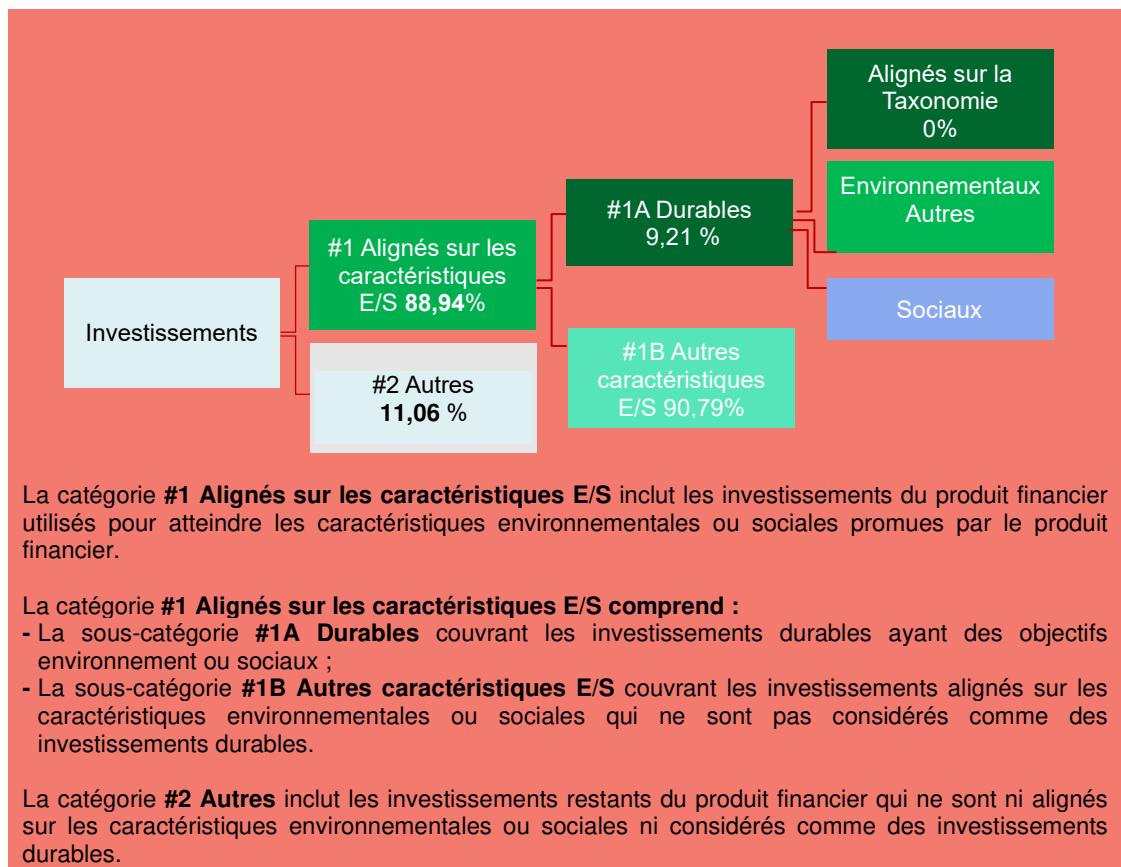
Le Fonds a **11,06%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- **1,50%** de liquidités ;
- **-0,30%** de dérivés ;
- 0% des OPC classés Article 6 ;
- **9,86 %** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Fonds a 9,21% de son actif net appartenant à la poche #1A Durables.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 75% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Alignés avec les caractéristiques E/S ;
- Un maximum de 25% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 15% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG ou Article 6 SFDRet 10% maximum liquidités et de produits dérivés.
- Un minimum de 0% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1A Durable.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 septembre 2025, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Secteurs	poids
Autre	73,88%
Finance	18,28%
Services aux collectivités	2,17%
Immobilier	1,14%
Industrie	1,12%
Services de communication	0,90%
Biens et services industriels	0,80%
Consommation discrétionnaire	0,68%
Santé	0,51%
Soins de santé	0,26%
Technologies de l'information	0,25%
Autre	0,00%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Au 30 septembre 2025, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxonomie en portefeuille est nulle.



● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE² ?**

Oui

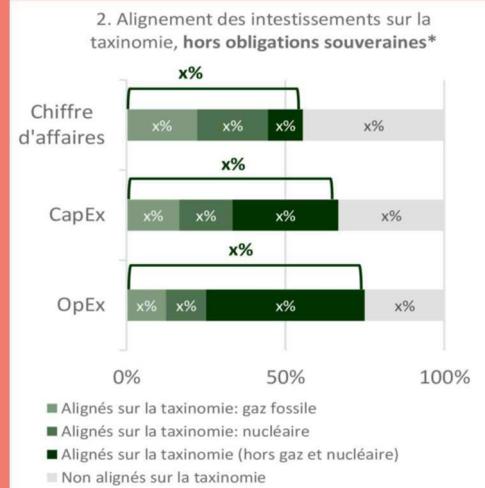
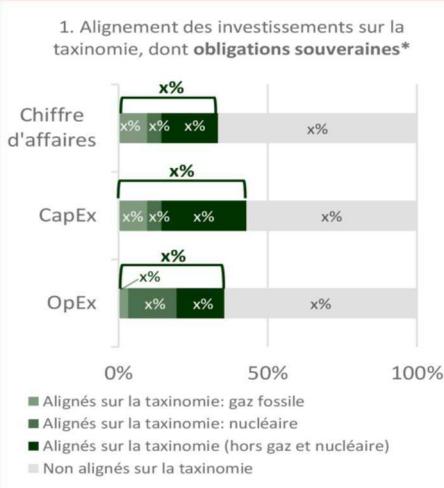
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part de revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie plus verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



Ce graphique représente x% des investissements totaux.

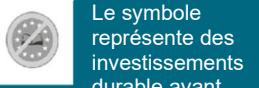
*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 30 septembre 2025, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au 30 septembre 2025, la part d'investissements alignés sur la taxonomie est restée nulle.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan



Quelle était la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non applicable

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marche de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

environnemental au titre
du règlement (UE)
2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques, ont consisté en :

- des liquidités ;
- des produits dérivés ;
- des valeurs ou des titres ne disposant pas d'un score ESG.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'univers ISR de comparaison de ce produit financier comprend les valeurs composant l'indice Bank Of America Merrill Lynch Euro Corporate qui est cohérent avec l'indicateur de référence du Fonds.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement AFER PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025
Fonds Commun de Placement
AFER PATRIMOINE
127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement AFER PATRIMOINE

127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 11/01/2026 22:47:02



Séverine Ernest
Associée

Bilan Actif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	255 611 354,62	290 950 728,00
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	156 254 982,63	175 110 634,16
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	156 254 982,63	175 110 634,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	97 678 208,24	111 601 776,77
OPCVM	97 678 195,11	111 601 776,77
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	13,13	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 678 163,75	4 238 317,07
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	255 611 354,62	290 950 728,00
Créances et comptes d'ajustement actifs	4 665 221,77	4 317 027,46
Comptes financiers	1 490 889,04	54 481,60
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	6 156 110,81	4 371 509,06
Total Actif I+II	261 767 465,43	295 322 237,06

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	253 439 462,22	264 968 951,20
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	106 044,58	-
Résultat net de l'exercice	3 013 482,82	20 828 218,70
Capitaux propres	256 558 989,62	285 797 169,90
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	256 558 989,62	285 797 169,90
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 511 498,07	4 044 634,58
Emprunts (C)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	1 511 498,07	4 044 634,58
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 542 566,55	1 962 709,93
Concours bancaires	154 411,19	3 517 722,65
Sous-total autres passifs IV	3 696 977,74	5 480 432,58
Total Passifs : I+II+III+IV	261 767 465,43	295 322 237,06

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-9 464,58	226 624,01
Produits sur obligations	3 957 442,38	5 900 194,55
Produits sur titres de créances	-	1 077 899,47
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	91 842,75	132 025,94
Sous-total Produits sur opérations financières	4 039 820,55	7 336 743,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-99 186,74	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-97 629,06	-61 174,75
Sous-total Charges sur opérations financières	-196 815,80	-61 174,75
Total Revenus financiers nets (A)	3 843 004,75	7 275 569,22
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	25 299,39
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 616 546,77	-2 766 852,59
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 616 546,77	-2 741 553,20
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	1 226 457,98	4 534 016,02
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-80 235,91	-218 787,45
Sous-total Revenus nets I = C+D	1 146 222,07	4 315 228,57

Compte de résultat au 30 septembre 2025 en euros (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-693 270,81	13 873 306,22
Frais de transactions externes et frais de cession	-353 580,48	-539 853,78
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-1 046 851,29	13 333 452,44
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	181 995,36	279 259,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-864 855,93	13 612 712,06
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 742 809,62	7 178 402,24
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-35 415,33	-1 488,83
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	1 707 394,29	7 176 913,41
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	1 037 313,12	-1 275 516,55
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	2 744 707,41	5 901 396,86
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-6 011,79	-2 991 527,67
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-6 578,94	-9 591,12
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-12 590,73	-3 001 118,79
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	3 013 482,82	20 828 218,70

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires, monétaires, d'actions et de devises, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire.

La construction du portefeuille du FCP repose sur une allocation stratégique qui sera pilotée tactiquement selon les contextes économiques et de marchés, dont les investissements seront en correspondance avec l'indice de référence composite mentionné.

Le portefeuille sera géré de manière active et discrétionnaire, en termes de classes d'actifs et d'expositions géographiques.

A ce titre, le portefeuille du FCP pourra être exposé comme suit :

- o entre 0% et 40% de l'actif net en actions et titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de sociétés (au travers d'OPC)
- o entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance ou instruments du marché monétaire (au travers de titres vifs ou d'OPC)

Le FCP pourra investir entre 0% et 50 % de son actif net en parts ou actions d'OPC.

Si l'allocation d'actifs à vocation à tendre vers un portefeuille plus sensible à la performance des taux que des actions, le gestionnaire surpondérera l'une ou l'autre de ces classes d'actifs. Les convictions des gérants vont s'exprimer également par la sélection des titres actions (au travers d'OPC) et taux (soit en direct ou au travers d'OPC).

Le portefeuille aura recours à différents types d'instruments financiers. Concernant la sélection des titres vifs ou la sélection des OPC, le gérant appliquera les processus de sélection suivants :

Pour les Titres « emprunts d'états et crédit » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;

Pour les titres détenus dans les OPC «actions »

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant se positionnera acheteur des secteurs qu'il estimera approprié à la réalisation de l'objectif de gestion du portefeuille,
- puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre 0 et +10.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 50% de l'actif net.

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable
au cours des cinq derniers exercices**

	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net					
en EUR	256 558 989,62	285 797 169,90	300 055 949,12	332 054 204,00	396 754 399,76
Nombre de titres					
Catégorie de parts C/D	432 137,4318	487 528,5802	556 920,5802	622 292,7058	687 178,3236
Catégorie de parts D	3 781,0000	4 152,0000	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE	1 720,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	588,23	581,29	538,77	533,59	577,36
Catégorie de parts D en EUR	578,17	577,55 ⁽¹⁾	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE en EUR	101,94 ⁽²⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	2,33	0,78
Catégorie de parts D en EUR	1,74	5,20	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	5,53	-	-	0,48
Catégorie de parts D en EUR	2,35	1,99	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	0,63	30,35	-11,57	-12,00	-
Catégorie de parts D en EUR	0,24	-0,51	-	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE en EUR	1,42	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 553,83.

(2) La catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE a été créée le 15/11/2024 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché

quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,95% TTC pour la catégorie de parts C/D
- 0,95% TTC pour la catégorie de parts D
- 0,30% TTC pour la catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	285 797 169,90	300 055 949,12
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	38 480 909,38	3 804 562,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-69 582 064,18	-40 106 604,58
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 226 457,98	4 534 016,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 046 851,29	13 333 452,44
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 707 394,29	7 176 913,41
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-11 435,73	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-6 011,79	-2 991 527,67
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-6 578,94	-9 591,12
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	256 558 989,62	285 797 169,90

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C/D		
Parts émises	65 992,0000	
Parts rachetées	121 383,1484	
Catégorie de parts D		
Parts émises	-	
Parts rachetées	371,0000	
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE		
Parts émises	1 720,0000 ⁽³⁾	
Parts rachetées	-	

(3) La catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE a été créée le 15/11/2024.

Commissions

Catégorie de parts C/D		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	
Catégorie de parts D		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE		
Montant des commissions de souscription acquises	0,00	
Montant des commissions de rachat acquises	0,00	

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0010094789 - AFER PATRIMOINE C/D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

FR001400LOP8 - AFER PATRIMOINE D

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

FR001400RXU3 - AFER PATRIMOINE AFER GENERATION PATRIMOINE

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Autres pays		
		+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	13 174	NA	NA	NA
Options	-708	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	12 466	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité		Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6
	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	156 255	133 909	19 637	2 708	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 491	-	-	-	1 491
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-154	-	-	-	-154
Hors-bilan					
Futures	NA	10 143	-	-	-
Options	NA	-	-8 837	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	144 052	10 801	2 708	1 336
Ventilation par durée résiduelle					
Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	152	13 811	19 524	122 768
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 491	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-154	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Hors-bilan					
Futures	-	-	1 819	13 784	-5 460
Options	-	-8 837	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	1 336	-8 685	15 630	33 308	117 308

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	NOK +/-	HKD +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	119	-	-	-
Comptes financiers	296	-	346	197
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	0	-	-145
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	3 932	-	-
Devises à livrer	-3 865	-	-	-
Futures options swaps	101	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-3 349	3 932	346	53

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Montants exprimés en milliers			
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	155 242	696	317
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-7 700
Solde net	155 242	696	-7 383

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	1 209	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	1 209	
Newedge	1 209	
Comptes financiers	1 491	
Société Générale	1 491	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		154
<i>Société Générale</i>		154

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion					
LU1681046261 AMUNDI AM	AMUNDI INDEX SOLUTION EURO GOVT TILTED GREEN BOND	Luxembourg	Obligations	EUR	23 051
FR0007017488 OFI INVEST AM	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	France	Actions	EUR	22 649
LU1547515137 BNP PARIBAS	BNP PARIBAS EASY SICAV JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPO	Luxembourg	Obligations	EUR	11 261
IE00BYVJRR92 BLACKROCK LUX	ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF	Irlande	Actions	EUR	10 471
IE00BYZTVT56 BLACKROCK LUX	ISHARES II PLC EURO CORP BOND ESG SRI UCITS ETF	Irlande	Obligations	EUR	6 600
LU1291099718 BNP PARIBAS	BNP PARIBAS EASY SICAV MSCI EUROPE ESG FILTERED MIN TE	Luxembourg	Actions	EUR	4 676
FR0010247072 OFI INVEST AM	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	France	Actions	EUR	4 448
FR001400KPZ3 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	France	Monétaire	EUR	4 109
IE00BJK55C48 BLACKROCK LUX	ISHARES II PLC EUR HIGH YIELD CORP BOND ESG SRI UCITS ETF	Irlande	Obligations	EUR	3 127
FR0013455342 OFI INVEST AM	OFI INVEST ACTIONS EURO I	France	Actions	EUR	2 883
LU0286062228 OFI INVEST LUX	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	Luxembourg	Actions	EUR	2 251
IE00BD3V0B10 BLACKROCK LUX	ISHARES V PLC ISHARES SP US BANKS UCITS ETF	Irlande	Actions	EUR	1 253
FR0010645325 OFI INVEST AM	OFI INVEST ALPHA YIELD I	France	Obligations	EUR	901

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
LU0232467083	AB FCP I FCP SUSTAINABLE US THEMATIC PORTFOLIO FCP ALLIANCE BERSTEIN	Luxembourg	Actions	EUR	0
FR0010706077	ALF ALPHA PART C ALPHA	France	Autres	EUR	0
FR0011660869	AMUNDI CONVERTIBLES RESPONSABLE FCP AMUNDI AM	France	Obligations	EUR	0
Total					97 678

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2025
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 208 726,59
Vente à règlement différé	3 438 995,18
Coupons à recevoir	17 500,00
Total créances	4 665 221,77
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-213 852,63
Provision commission de mouvement	-7 895,41
Achat à règlement différé	-3 318 027,75
Autre	-2 790,76 ⁽⁴⁾
Total dettes	-3 542 566,55
Total	1 122 655,22

(4) Provision pour frais de récupération fiscale

Frais de gestion

Catégorie de parts C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,20 ⁽⁵⁾
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-

(5) La catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE ayant été créée le 15/11/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	30 600,00	73,55	2 250 630,00
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	28 561,00	792,99	22 648 587,39
FR0013455342	OFI INVEST ACTIONS EURO I	1 273,00	2 264,47	2 882 670,31

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
FR0010247072	OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	186,00	23 914,04	4 448 011,44
FR0010645325	OFI INVEST ALPHA YIELD I	0,53	1 699 258,22	900 606,86
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	3 872,00	1 061,13	4 108 695,36
	<i>Sous-total</i>			37 239 201,36

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts C/D		
Revenus nets	1 134 752,62	4 309 099,35
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-2 983 265,19
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 134 752,62	1 325 834,16
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 134 752,62	1 325 834,16
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 134 752,62	1 325 834,16
Total	1 134 752,62	1 325 834,16
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	5,53
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	432 137,4318	487 528,5802
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
Catégorie de parts D		
Revenus nets	9 810,89	6 129,22⁽⁶⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-6 011,79	-8 262,48
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 799,10	-2 133,26
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 799,10	-2 133,26
Affectation :		
Distribution	2 873,56	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	925,54	-2 133,26
Total	3 799,10	-2 133,26

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	1,59	1,99
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 781,0000	4 152,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,76	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE		
Revenus nets	1 658,56⁽⁷⁾	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 658,56	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 658,56	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 658,56	-
Total	1 658,56	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 720,0000	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

(6) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

(7) La catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE a été créée le 15/11/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts C/D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-859 224,43	13 474 671,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-859 224,43	13 474 671,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-859 224,43	13 474 671,77
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-859 224,43	13 474 671,77
Total	-859 224,43	13 474 671,77
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	432 137,4318	487 528,5802
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Catégorie de parts D		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-6 421,38	138 040,29⁽⁸⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-6 578,94	-9 591,12
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-13 000,32	128 449,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	106 044,58	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	93 044,26	128 449,17
Affectation :		
Distribution	-	11 999,28
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	93 044,26	116 449,89
Capitalisation	-	-
Total	93 044,26	128 449,17
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	1,74	2,31
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 781,0000	4 152,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	2,89

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	789,88⁽⁹⁾	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	789,88	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	789,88	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	789,88	-
Total	789,88	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 720,0000	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

(8) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

(9) La catégorie de parts AFER GENERATION PATRIMOINE a été créée le 15/11/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Obligations convertibles en actions					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Obligations et valeurs assimilées					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
A2A SPA 3.625% 30/01/2035	Energie	EUR	495 000,00	503 326,98	0,20
ABN AMRO BANK NV 4.375% 16/07/2036	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	313 991,79	0,12
ACHMEA BV VAR 02/11/2044	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	229 624,52	0,09
ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	292 851,74	0,11
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30/04/2035	Construction	EUR	2 200 000,00	2 245 438,44	0,88
AGEAS VAR 02/05/2056	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	311 942,10	0,12
AIB GROUP PLC VAR 23/7/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	317 446,97	0,12
AKZO NOBEL NV 4% 31/03/2035	Manufacture	EUR	245 000,00	253 313,82	0,10
ALLIANDER NV VAR PERP 31/12/2099	Energie	EUR	300 000,00	315 434,67	0,12
ALLIANZ SE VAR 25/07/2055	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	312 976,92	0,12
ALPHA BANK SA VAR 12/05/2030	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	108 722,90	0,04
ALPHA BANK SA VAR 27/06/2029	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	112 430,05	0,04
ALPHABET INC 3% 06/05/2033	IT/Communication	EUR	200 000,00	201 753,32	0,08
ARKEMA PERP 31/12/2099	Manufacture	EUR	200 000,00	203 647,39	0,08
AROUNDOWN SA 3.5% 13/05/2030	Immobilier	EUR	500 000,00	504 633,22	0,20
ASB BANK LIMITED 3.185% 16/04/2029	Finance/Assurance	EUR	208 000,00	213 996,01	0,08
ASR NEDERLAND NV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	328 981,85	0,13
ASSICURAZIONI GENERALI SPA VAR 27/10/2047	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	331 110,86	0,13
ASTRAZENECA FINANCE LLC 3.278% 05/08/2033	Finance/Assurance	EUR	163 000,00	165 169,35	0,06
AVERY DENNISON CORP 3.75% 04/11/2034	Manufacture	EUR	297 000,00	305 514,87	0,12
AXA SA VAR PERP 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	546 086,11	0,21
BANCO BPM SPA 3.375% 21/01/2030	Finance/Assurance	EUR	231 000,00	240 740,42	0,09
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 13/06/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	203 872,77	0,08
BANCO DE SABADELL SA VAR 10/11/2028	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	329 452,19	0,13
BANCO SANTANDER SA 3.5% 02/10/2032	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	504 970,00	0,20
BANCO SANTANDER SA 4.875% 18/10/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	340 236,90	0,13
BANK OF AMERICA VAR 26/10/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	267 689,99	0,10
BANK OF MONTREAL VAR 09/01/2032	Finance/Assurance	EUR	481 000,00	484 294,13	0,19
BANQUE 4.75% 10/11/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	334 141,40	0,13
BARCLAYS BANK PLC VAR 12/05/2032	Finance/Assurance	EUR	410 000,00	365 536,77	0,14

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BARCLAYS PLZ VAR 26/03/2037	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	106 095,85	0,04
BAWAG P S K VAR 02/09/2033	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	199 490,79	0,08
BELFIUS BANK SA 3.375% 20/02/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	307 626,70	0,12
BMW FINANCE NV 3.25% 20/05/2031	Finance/Assurance	EUR	358 000,00	363 907,20	0,14
BNP PARIBAS VAR 13/11/2032	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	334 285,27	0,13
BNP PARIBAS VAR 18/02/2037	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	205 745,33	0,08
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	69 000,00	50 208,99	0,02
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Admin. publique	EUR	1 526 000,00	1 446 505,85	0,56
BOOKING HOLDINGS INC 4.125% 12/05/2033	Admin. privée	EUR	400 000,00	426 248,38	0,17
BPCE SA VAR 13/10/2046	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	738 887,67	0,29
BPCE SA VAR 20/01/2034	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	418 662,08	0,16
BRENTAG FINANCE BV 3.875% 24/04/2032	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	310 944,74	0,12
BTF 0% 25/05/2032	Admin. publique	EUR	1 950 000,00	1 598 551,50	0,62
BTF 0% 25/11/2031	Admin. publique	EUR	2 890 000,00	2 417 976,30	0,94
BTPS 2.15% 01/03/2072	Admin. publique	EUR	10 000,00	5 878,61	0,00
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	Admin. publique	EUR	642 537,00	568 484,61	0,22
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	Admin. publique	EUR	449 844,00	429 828,47	0,17
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	Admin. publique	EUR	1 290 000,00	1 133 433,82	0,44
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	Admin. publique	EUR	480 000,00	421 863,66	0,16
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	Admin. publique	EUR	190 000,00	175 324,50	0,07
BUREAU VERITAS SA 3.125% 15/11/2031	Science/Technologie	EUR	400 000,00	410 745,15	0,16
CAIXABANK SA VAR 09/02/2032	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	428 503,29	0,17
CAPGEMINI SE 3.5% 25/09/2034	IT/Communication	EUR	300 000,00	297 756,37	0,12
CASTELLUM HELSINKI 0.875% 17/09/2029	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	554 039,75	0,22
CBRE GI OPEN END FUND 4.75% 27/03/2034	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	324 025,77	0,13
CIE GENERALE DES ESTABLI 3.125% 16/05/2031	Manufacture	EUR	300 000,00	305 346,21	0,12
CNP ASSURANCES SACA VAR 16/07/2054	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	320 660,34	0,12
COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	Immobilier	EUR	400 000,00	387 102,68	0,15
COMCAST CORP 3.55% 26/09/2036	IT/Communication	EUR	250 000,00	248 685,89	0,10
COMMERZBANK AG VAR 16/07/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 495,59	0,08
CONTINENTAL AG 2.875% 09/06/2029	Manufacture	EUR	198 000,00	198 317,13	0,08
COVIVIO 3.625% 17/06/2034	Immobilier	EUR	200 000,00	198 983,34	0,08
COVIVIO 4.625% 05/06/2032	Immobilier	EUR	300 000,00	323 078,63	0,13
COVIVIO HOTELS SACA 4.125% 23/05/2033	Immobilier	EUR	300 000,00	310 295,34	0,12
CPMC CAST CORP 3.25% 26/09/2032	IT/Communication	EUR	256 000,00	255 466,05	0,10
CREDIT AGRICOLE ASSRNCE 1.50% 06/10/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	272 185,68	0,11
CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 15/05/2035	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	319 175,79	0,12
CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 01/03/2029	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	116 071,07	0,05

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRELAN SA VAR 23/01/2032	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	338 671,97	0,13
CRITERIA CAIXA SA 3.25% 25/02/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	306 786,00	0,12
DAIMLER TRUCK INTL 3.375% 23/09/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	304 653,66	0,12
DANONE 3.438% 07/04/2033	Manufacture	EUR	200 000,00	205 179,23	0,08
DANONE SA 3.47% 22/05/2031	Manufacture	EUR	200 000,00	207 364,82	0,08
DEUTSCHE BANK AG VAR 05/09/2030	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	428 639,45	0,17
DEUTSCHE BANK AG VAR 13/02/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	205 321,92	0,08
DEUTSCHE BANK AG VAR 19/11/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	192 183,73	0,07
DEUTSCHE BANK VAR 15/01/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	211 662,47	0,08
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875% 28/09/2033	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	313 849,40	0,12
DEUTSCHE POST AG 3% 24/03/2030	Transport	EUR	232 000,00	237 944,03	0,09
DH EUROPE FINANCE 0.75% 18/09/2031	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	350 855,07	0,14
DNB BANK ASA VAR 13/09/2033	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	316 011,82	0,12
DSM BV 3.625% 02/07/2034	Manufacture	EUR	300 000,00	307 673,10	0,12
DSV FINANCE BV 3.25% 06/11/2030	Finance/Assurance	EUR	135 000,00	140 477,43	0,05
E ON SE 3.375% 15/01/2031	Energie	EUR	400 000,00	417 452,44	0,16
EAST JAPAN RAILWAY CO 3.727% 02/09/2037	Transport	EUR	432 000,00	435 479,02	0,17
EATON CAPITAL ULC 3.625% 09/05/2035	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	306 336,00	0,12
EDP SERVICIOS FIN ESP SA 3.125% 03/12/2031	Science/Technologie	EUR	238 000,00	237 560,38	0,09
EL CORTE INGLES SA 3.5% 24/07/2033	Commerce	EUR	100 000,00	99 333,23	0,04
ELECTRICITE DE FRANCE 4.75% 12/10/2034	Energie	EUR	300 000,00	336 614,59	0,13
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.875% 11/06/2031	Energie	EUR	300 000,00	310 819,97	0,12
ELLEVIO AB 3.75% 14/05/2035	Energie	EUR	225 000,00	229 042,42	0,09
ELM BV FOR JULIUS BAER 3.375% 19/06/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	304 874,67	0,12
ENEL SPA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	400 000,00	364 129,15	0,14
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	200 000,00	186 418,93	0,07
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	300 000,00	296 697,41	0,12
ENGIE SA 3.875% 06/01/2031	Energie	EUR	300 000,00	319 031,47	0,12
ESB FINANCE LIMITED 1.875% 14/06/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	188 746,14	0,07
ESSILORLUXOTTICA 0.75% 27/11/2031	Manufacture	EUR	300 000,00	264 686,79	0,10
ESSITY AB 0.5% 03/02/2030	Manufacture	EUR	100 000,00	91 335,14	0,04
ESSITY CAPITAL BV 0.25% 15/09/2029	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	91 203,64	0,04
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	Autre	EUR	7 000,00	3 188,84	0,00
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	Autre	EUR	435 602,00	320 938,55	0,13
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	Autre	EUR	370 000,00	380 050,57	0,15
EVONIK INDUSTRIES AG 3.25% 15/01/2030	Manufacture	EUR	211 000,00	220 332,67	0,09
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 09/09/2055	Manufacture	EUR	200 000,00	200 539,62	0,08
EXPERIAN FINANCE PLC 3.51% 15/12/2033	IT/Communication	EUR	260 000,00	267 530,49	0,10
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	3 190 843,00	2 936 692,36	1,14
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.3% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	779 721,00	779 055,89	0,30

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.3% 15/02/2033	Admin. publique	EUR	320 000,00	320 176,04	0,12
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	140 000,00	128 146,81	0,05
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.50% 15/08/2046	Admin. publique	EUR	120 000,00	107 982,92	0,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Admin. publique	EUR	50 000,00	51 378,68	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	Admin. publique	EUR	900 000,00	407 232,00	0,16
FERROVIAL SA 3.25% 16/01/2030	Construction	EUR	213 000,00	220 157,15	0,09
FINGRID OYJ 2.75% 04/12/2029	Energie	EUR	205 000,00	209 684,95	0,08
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	2 670 000,00	2 540 218,98	0,99
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	Admin. publique	EUR	40 000,00	35 340,40	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	470 000,00	343 204,43	0,13
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	Admin. publique	EUR	10 000,00	4 103,82	0,00
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	Admin. publique	EUR	50 000,00	30 537,44	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/09/2027	Admin. publique	EUR	60 000,00	58 215,17	0,02
FORTIVE CORPORATION 3.7% 15/08/2029	Manufacture	EUR	200 000,00	206 299,15	0,08
FORTUM OYJ 4% 26/05/2028	Energie	EUR	400 000,00	418 322,79	0,16
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	150 000,00	94 089,12	0,04
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	113 805,00	61 716,01	0,02
FRANCE 0.50% 25/05/2029	Admin. publique	EUR	340 000,00	317 145,48	0,12
FRANCE 0.75% 25/12/2028	Admin. publique	EUR	1 050 000,00	1 004 839,93	0,39
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	876 000,00	743 936,04	0,29
FRANCE 1.5% 25/05/2031	Admin. publique	EUR	2 840 000,00	2 657 423,40	1,04
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	537 556,00	318 320,49	0,12
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	152 035,00	119 841,07	0,05
FRANCE 2% 25/11/2032	Admin. publique	EUR	2 400 000,00	2 272 442,63	0,89
FRANCE 3.2% 25/05/2035	Admin. publique	EUR	4 520 000,00	4 473 476,82	1,74
FRANCE 3.5% 25/11/2035	Admin. publique	EUR	4 925 957,00	5 058 918,03	1,97
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	2 230 242,00	972 076,03	0,38
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	Admin. publique	EUR	400 000,00	318 093,97	0,12
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	1 520 000,00	1 590 698,12	0,62
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	Admin. publique	EUR	2 100 000,00	2 103 305,63	0,82
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	490 000,00	442 271,72	0,17
FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	Admin. publique	EUR	5 180 000,00	5 032 836,20	1,96
FRENCH REPUBLIC 0.6% i 25/07/2034	Admin. publique	EUR	2 610 000,00	2 708 375,18	1,06
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	518 856,00	233 330,18	0,09
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	609 705,00	487 704,28	0,19
FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	Admin. publique	EUR	27 914,00	14 379,98	0,01
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	177 914,00	123 375,05	0,05
FRESENIUS MEDICAL CARE A 3.125% 08/12/2028	Santé/Social	EUR	167 000,00	171 043,76	0,07
GDF SUEZ 1.5% 13/03/2035	Energie	EUR	100 000,00	84 197,25	0,03
GECINA 0.875% 30/06/2036	Immobilier	EUR	400 000,00	304 449,37	0,12
GERMANY 0% 15/08/2031	Admin. publique	EUR	800 000,00	698 432,00	0,27

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GERMANY 0% 15/08/2031	Admin. publique	EUR	88 000,00	76 793,20	0,03
GERMANY 2.6% 15/08/2034	Admin. publique	EUR	4 638 596,00	4 643 045,24	1,81
GIVAUDAN FIN EUROPE 4.125% 28/11/2033	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	217 249,64	0,08
GROUPE ACM VAR 1.85% 21/04/2042	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	89 324,23	0,03
HOWOGE WOHNUNGS 3.875% 05/06/2030	Construction	EUR	300 000,00	312 124,07	0,12
IBERDROLA FINANZAS SAU VAR PERP 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	307 785,74	0,12
ICADE SA 4.375% 22/05/2035	Immobilier	EUR	400 000,00	405 520,71	0,16
IDS FINANCING PLC 1% 01/01/2029	Finance/Assurance	EUR	236 000,00	235 159,61	0,09
INFORMA PLC 3.375% 09/06/2031	IT/Communication	EUR	182 000,00	184 335,71	0,07
ING GROEP NV VAR 20/08/2037	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	603 603,04	0,24
INMOBILIARIA COLONIAL SO 2.50% 28/11/2029	Immobilier	EUR	100 000,00	100 263,59	0,04
INTESA SANPAOLO SPA VAR 16/09/2032	Finance/Assurance	EUR	143 000,00	146 706,23	0,06
INVESTOR AB 3.5% 31/03/2034	Finance/Assurance	EUR	210 000,00	216 398,64	0,08
IRELAND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	50 000,00	48 608,36	0,02
IRELAND 1.5% 15/05/2050	Admin. publique	EUR	30 000,00	20 190,10	0,01
IRELAND 1.70% 15/05/2037	Admin. publique	EUR	1 290 000,00	1 120 430,21	0,44
IREN SPA 3.875% 22/07/2032	Energie	EUR	292 000,00	303 237,28	0,12
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	245 000,00	219 327,02	0,09
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	Admin. publique	EUR	330 000,00	281 630,77	0,11
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	30 000,00	19 908,78	0,01
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	Admin. publique	EUR	90 000,00	85 770,67	0,03
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	490 000,00	436 595,57	0,17
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	900 000,00	858 629,83	0,33
ITALIAN REPUBLIC 3.65% 01/08/2035	Admin. publique	EUR	1 521 000,00	1 548 909,52	0,60
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	Admin. publique	EUR	860 000,00	899 510,27	0,35
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	99 000,00	105 743,87	0,04
ITALIAN REPUBLIC 4.2% 01/03/2034	Admin. publique	EUR	710 000,00	758 582,95	0,30
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	1 925 000,00	2 018 267,74	0,79
ITALIAN REPUBLIC 5% 01/08/2034	Admin. publique	EUR	880 000,00	998 293,04	0,39
ITALIAN REPUBLIC 5% 01/09/2040	Admin. publique	EUR	1 310 000,00	1 477 944,32	0,58
JOHNSON CONTROLS TYCO FI 3.125% 11/12/2033	Manufacture	EUR	216 000,00	216 003,64	0,08
JPMORGAN CHASE & CO VAR 23/01/2036	Finance/Assurance	EUR	452 000,00	463 201,44	0,18
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	Admin. publique	EUR	510 000,00	488 559,60	0,19
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	72 659,00	21 979,09	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1.00% 22/06/2031	Admin. publique	EUR	1 070 000,00	977 417,74	0,38
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	249 156,00	138 685,79	0,05
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	1 002 871,00	640 233,53	0,25
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	1 024 000,00	944 773,96	0,37
KINGDOM OF BELGIUM 5.00% 28/03/2035	Admin. publique	EUR	800 000,00	938 314,74	0,37
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2038	Admin. publique	EUR	470 000,00	323 397,60	0,13
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/07/2031	Admin. publique	EUR	2 260 000,00	1 960 211,00	0,76
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	820 000,00	575 567,55	0,22

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	350 000,00	353 478,38	0,14
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.75% 15/01/2047	Admin. publique	EUR	321 638,00	300 634,73	0,12
KINGDOM OF NETHERLANDS 4% 15/01/2037	Admin. publique	EUR	260 000,00	292 992,22	0,11
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	Admin. publique	EUR	1 071 000,00	1 019 002,95	0,40
KINGDOM OF SPAIN 0.1% 30/04/2031	Admin. publique	EUR	230 000,00	199 857,27	0,08
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	49 000,00	26 746,43	0,01
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	Admin. publique	EUR	870 000,00	867 833,58	0,34
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	622 000,00	553 800,09	0,22
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	37 000,00	24 864,76	0,01
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	45 000,00	45 119,88	0,02
KINGDOM OF SPAIN 3.10% 30/07/2031	Admin. publique	EUR	830 000,00	851 144,76	0,33
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	30 000,00	25 922,08	0,01
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	2 159 000,00	2 309 718,61	0,90
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	220 000,00	228 658,84	0,09
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	825 000,00	842 409,08	0,33
KINGDOM OF SPAIN 4.20% 31/01/2037	Admin. publique	EUR	1 122 000,00	1 239 660,45	0,48
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	Admin. publique	EUR	64 000,00	72 150,47	0,03
KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	Admin. publique	EUR	10 000,00	12 273,28	0,00
KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/2032	Admin. publique	EUR	90 000,00	107 116,40	0,04
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	50 000,00	21 097,00	0,01
KLEPIERRE SA 3.875% 23/09/2033	Immobilier	EUR	300 000,00	310 108,64	0,12
LA BANQUE POSTALE VAR 02/08/2032	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	386 005,37	0,15
LA POSTE SA 1.375% 21/04/2032	Transport	EUR	100 000,00	89 796,81	0,04
LA POSTE SA 1.45% 30/11/2028	Transport	EUR	200 000,00	194 951,23	0,08
LEGAL & GENERAL GROUP VAR 04/09/2055	Finance/Assurance	EUR	368 000,00	370 574,59	0,14
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 09/05/2035	Finance/Assurance	EUR	394 000,00	407 151,72	0,16
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 14/05/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 759,84	0,08
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	316 844,33	0,12
LVMH MOET HENNESSY VUITT 3% 07/03/2032	Manufacture	EUR	600 000,00	607 754,63	0,24
MAGNA INTERNATIONAL 3.625% 21/05/2031	Manufacture	EUR	215 000,00	219 652,22	0,09
MERCK KGAA VAR 09/09/2080	Manufacture	EUR	400 000,00	396 661,59	0,15
MONDI FINANCE PLC 3.75% 18/05/2033	Finance/Assurance	EUR	495 000,00	509 277,02	0,20
MORGAN STANLEY VAR 21/03/2035	Finance/Assurance	EUR	275 000,00	288 287,85	0,11
NATIONAL GRID 4.151% 12/09/2027	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	412 661,81	0,16
NATIONAL GRID NORTH AMERICA INC 3.631% 03/09/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	307 459,47	0,12
NATIONWIDE BLDG VAR 30/07/2035	Finance/Assurance	EUR	120 000,00	122 759,24	0,05
NATWEST GROUP PLC VAR 12/09/2032	Finance/Assurance	EUR	104 000,00	105 824,05	0,04
NATWEST GROUP PLC VAR 25/02/2035	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	307 949,40	0,12
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	490 000,00	437 653,30	0,17

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NN BANK NV 0.5% 21/09/2028	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	283 029,21	0,11
NN GROUP NV VAR PERPETUAL 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	320 571,63	0,12
NOMURA HOLDINGS INC 3.459% 28/05/2030	Finance/Assurance	EUR	396 000,00	406 363,40	0,16
NORDEA BANK ABP VAR 29/05/2035	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	314 333,92	0,12
NTT FINANCE CORP 3.678% 16/07/2033	Finance/Assurance	EUR	201 000,00	205 735,53	0,08
OAT 4% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	350 000,00	337 478,49	0,13
OAT 4% 25/04/2060	Admin. publique	EUR	330 000,00	312 643,40	0,12
OP CORPORATE BANK PLC 2.875% 27/11/2029	Finance/Assurance	EUR	439 000,00	452 472,49	0,18
ORANGE SA VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	300 000,00	328 890,74	0,13
P3 GROUP 4.625% 13/02/2030	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	107 596,05	0,04
PPG INDUSTRIES INC 3.25% 04/03/2032	Manufacture	EUR	276 000,00	279 371,81	0,11
PROLOGIS EURO FINANCE 4% 05/05/2034	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	312 449,51	0,12
PROXIMUS SADP 0.75% 17/11/2036	IT/Communication	EUR	400 000,00	308 353,92	0,12
RAIFFEISEN SCHWEIZ VAR 03/09/2032	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	309 099,15	0,12
RED ELECTRICA FIN SA UNI 3% 17/01/2034	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	200 285,10	0,08
RELX FINANCE 3.375% 20/03/2033	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	408 333,32	0,16
REPUBLIC FRENCH 4.5% 25/04/2041	Admin. publique	EUR	600 000,00	653 037,62	0,25
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	Admin. publique	EUR	1 916 000,00	1 671 326,80	0,65
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/10/2040	Admin. publique	EUR	700 000,00	420 413,00	0,16
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	Admin. publique	EUR	80 000,00	75 618,28	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/04/2027	Admin. publique	EUR	180 000,00	176 225,45	0,07
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	100 000,00	53 041,74	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Admin. publique	EUR	38 000,00	11 740,06	0,00
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	526 000,00	510 177,63	0,20
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	Admin. publique	EUR	404 000,00	414 438,25	0,16
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.95% 20/02/2035	Admin. publique	EUR	1 300 600,00	1 319 944,77	0,51
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	430 000,00	270 821,66	0,11
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	Admin. publique	EUR	20 000,00	12 623,13	0,00
REPUBLIC OF ITALY 2.250% 01/09/2036	Admin. publique	EUR	40 000,00	35 336,67	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	3 828 000,00	2 781 072,88	1,08
REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	Admin. publique	EUR	35 000,00	24 713,77	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	46 000,00	42 333,17	0,02
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	552 000,00	506 302,51	0,20
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	Admin. publique	EUR	601 000,00	600 650,69	0,23
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	Admin. publique	EUR	2 538 000,00	2 640 959,65	1,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.3% 17/10/2031	Admin. publique	EUR	480 000,00	420 147,22	0,16
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	15 526,00	12 700,32	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	25 866,00	18 072,89	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	Admin. publique	EUR	150 000,00	151 872,00	0,06
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	981 378,00	1 056 191,67	0,41
REPUBLIC OF SLOVAKIA 2% 17/10/2047	Admin. publique	EUR	2 710 000,00	1 902 306,40	0,74
ROQUETTE FRERES 3.774% 25/11/2031	Manufacture	EUR	300 000,00	310 225,96	0,12
ROYAL BANK OD CANADA VAR 22/01/2031	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	413 630,96	0,16

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RTE RESEAU DE TRANSPORT 3.75% 04/07/2035	Energie	EUR	400 000,00	407 130,63	0,16
SAGE GROUP PLC 3.82% 15/02/2028	IT/Communication	EUR	300 000,00	314 044,97	0,12
SANDOZ FINANCE 4% 26/03/2035	Manufacture	EUR	153 000,00	159 034,61	0,06
SANOFI SA 3% 23/06/2032	Manufacture	EUR	300 000,00	302 961,41	0,12
SCHEIDER ELECTRIC SE 3.0% 03/09/2030	Manufacture	EUR	400 000,00	404 501,42	0,16
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC 3.375% 04/09/2032	Energie	EUR	200 000,00	200 773,81	0,08
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03/05/2030	Finance/Assurance	EUR	288 000,00	302 041,85	0,12
SMURFIT KAPPA TREASURY 3.454% 27/11/2032	Finance/Assurance	EUR	212 000,00	218 415,27	0,09
SOCIETE GENERALE VAR 15/11/2032	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	400 737,59	0,16
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	2 687 000,00	1 779 716,78	0,69
SSE PLC 3.5% 18/03/2032	Energie	EUR	364 000,00	376 196,29	0,15
SSE PLC VAR PERP	Energie	EUR	300 000,00	309 615,78	0,12
STATKRAFT AS 3.125% 13/12/2031	Energie	EUR	300 000,00	308 230,68	0,12
TELE2 AB 0.75% 23/03/2031	IT/Communication	EUR	100 000,00	90 192,58	0,04
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029	IT/Communication	EUR	300 000,00	318 972,08	0,12
TELENOR SA 4% 03/10/2030	IT/Communication	EUR	300 000,00	327 618,12	0,13
TELIA CO AB 2.125% 20/02/2034	IT/Communication	EUR	200 000,00	184 626,22	0,07
TELIA COMPANY AB VARIABLE 30/06/2083	IT/Communication	EUR	200 000,00	199 188,44	0,08
TELSTRA CORP LTD 1.375% 26/03/2029	IT/Communication	EUR	200 000,00	193 109,51	0,08
TELSTRA GROUP LTD 3.5% 03/09/2036	IT/Communication	EUR	500 000,00	502 925,41	0,20
TENNET HOLDING BV 4.75% 28/04/2032	Energie	EUR	200 000,00	216 988,16	0,08
TERNA RETE ELETTRICA 3.0% 22/07/2031	Energie	EUR	350 000,00	349 694,73	0,14
TERNA RETE ELETTRICA VAR PERP 31/12/2099	Energie	EUR	200 000,00	212 762,77	0,08
TESCO CORP TRESURY SERV 3.375% 06/05/2032	Finance/Assurance	EUR	188 000,00	190 952,99	0,07
THALES SA 4.25% 18/10/2031	Manufacture	EUR	300 000,00	332 495,10	0,13
TORONTO DOM BANK VAR 23/01/2036	Finance/Assurance	EUR	289 000,00	301 121,69	0,12
TRANSURBAN FINANCE CO 1.45% 16/05/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	287 547,25	0,11
TRANSURBAN FINANCE CO 4.143% 17/04/2035	Finance/Assurance	EUR	101 000,00	105 803,47	0,04
UBS GROUP AG VAR 09/06/2033	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	316 795,97	0,12
UBS GROUP AG VAR 11/08/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	201 192,95	0,08
UCB SA 4.25% 20/03/2030	Manufacture	EUR	300 000,00	317 232,57	0,12
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 3.875% 11/09/2034	Immobilier	EUR	300 000,00	302 459,84	0,12
UNICAJA BANCO SA VAR 30/06/2031	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	101 568,37	0,04
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.75% 30/06/2032	IT/Communication	EUR	410 000,00	422 606,49	0,16
VEOLIA ENVIRONMENT SA 2.974% 10/01/2031	Eau/Déchets	EUR	400 000,00	406 472,82	0,16
VERBUND AG 3.25% 17/05/2031	Energie	EUR	300 000,00	309 110,30	0,12
VISA INC 3.5% 15/05/2037	Finance/Assurance	EUR	406 000,00	412 607,51	0,16
VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	304 126,50	0,12
VONOVIA SE 0.75% 01/09/2032	Immobilier	EUR	500 000,00	415 988,49	0,16

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WOLTERS KLUWER NV 0,75% 03/07/2030	IT/Communication	EUR	500 000,00	454 194,93	0,18
WOLTERS KLUWER NV 3,75% 03/04/2031	IT/Communication	EUR	100 000,00	105 438,86	0,04
ZUERCHER KANTONALBANK VAR 11/09/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	200 708,81	0,08
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				97 678 208,24	38,07
<i>OPCVM</i>				97 678 195,11	38,07
AB FCP I FCP SUSTAINABLE US THEMATIC PORTFOLIO FCP	Finance/Assurance	EUR	0,429	23,48	0,00
AMUNDI CONVERTIBLES RESPONSABLE FCP	Finance/Assurance	EUR	0,008	0,83	0,00
AMUNDI INDEX SOLUTION EURO GOVT TILTED GREEN BOND	Finance/Assurance	EUR	104 645,00	23 050 991,31	8,98
BNP PARIBAS EASY SICAV JPM ESG EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPO	Finance/Assurance	EUR	1 191 321,00	11 260 961,75	4,39
BNP PARIBAS EASY SICAV MSCI EUROPE ESG FILTERED MIN TE	Finance/Assurance	EUR	268 038,00	4 676 190,95	1,82
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	Finance/Assurance	EUR	30 600,00	2 250 630,00	0,88
ISHARES II PLC EUR HIGH YIELD CORP BOND ESG SRI UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	542 441,00	3 127 009,63	1,22
ISHARES II PLC EURO CORP BOND ESG SRI UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	1 373 148,00	6 600 035,86	2,57
ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	695 623,00	10 470 517,40	4,08
ISHARES V PLC ISHARES SP US BANKS UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	206 809,00	1 253 262,54	0,49
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	28 561,00	22 648 587,39	8,83
OFI INVEST ACTIONS EURO I	Finance/Assurance	EUR	1 273,00	2 882 670,31	1,12
OFI INVEST ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	186,00	4 448 011,44	1,73
OFI INVEST ALPHA YIELD I	Finance/Assurance	EUR	0,53	900 606,86	0,35
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	Finance/Assurance	EUR	3 872,00	4 108 695,36	1,60
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				13,13	-
ALF ALPHA PART C	Finance/Assurance	EUR	13 128,1667	13,13	0,00
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				253 933 190,87	98,98

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OA CT 25/10/2015 NOK/EUR	53 114,40	-	NOK	3 932 033,60	EUR	-3 878 919,20
OV CT 251015 USD/EUR	-	3 884,90	EUR	3 861 579,12	USD	-3 865 464,02
Total	53 114,40	3 884,90		7 793 612,72		-7 744 383,22

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Actions						
Futures						
DAX MINI	100	-	30 590,00	3 036 500,00		
EURO STOXX 50	21	7 610,00	-	1 163 610,00		
EURO STOXX 50 ESG	137	71 240,00	-	3 270 875,00		
EURO STOXX MID	56	-	16 520,00	1 617 000,00		
S&P 500	5	9 202,13	-	1 433 776,60		
S&P 500 ANN	156	79 659,57	-	2 652 000,00		
Sous-Total Futures		167 711,70	47 110,00	13 173 761,60		

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Options				
EURO STOXX 50 - PUT 5 200 - 2025-10	-1 600	-	124 800,00	6 574 016,45
EURO STOXX 50 - PUT 5 225 - 2025-10	1 600	140 800,00	-	-7 281 851,33
Sous-Total Options		140 800,00	124 800,00	-707 834,88
Total Actions		308 511,70	171 910,00	12 465 926,72
Taux d'intérêts				
<i>Futures</i>				
EURO BOBL	120	9 600,00	-	14 137 200,00
EURO BOBL	-3	-	60,00	-353 430,00
EURO BUND	54	46 980,00	-	6 942 780,00
EURO BUND	-7	280,00	-	-899 990,00
EURO SCHATZ	17	-	1 445,00	1 818 660,00
EURO-BTP	-17	-	23 970,00	-2 037 280,00
EURO-OAT	-23	-	29 670,00	-2 791 050,00
EURO-OAT	-55	-	79 020,00	-6 674 250,00
Sous-Total Futures		56 860,00	134 165,00	10 142 640,00
<i>Options</i>				
SOFR 3M - PUT 96.25 - 2026-09	-1 718	-	283 287,23	70 867 017,50
SOFR 3M - PUT 96.5 - 2026-09	258	76 851,06	-	-16 357 017,75
SOFR 3M - PUT 96.75 - 2026-09	400	206 382,98	-	-35 958 546,38
SOFR 3M - PUT 96 - 2026-09	1 060	101 489,36	-	-27 388 000,34
Sous-Total Options		384 723,40	283 287,23	-8 836 546,97
Total Taux d'intérêts		441 583,40	417 452,23	1 306 093,03
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
<i>Dérivés de crédits</i>				
259MJPME01OH0682802	-7 700 000	-	829 389,24	-7 700 000,00
Sous-Total Dérivés de crédits		-	829 389,24	-7 700 000,00
Total Crédit		-	829 389,24	-7 700 000,00
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	253 933 190,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	49 229,50
Total instruments financiers à terme - actions	136 601,70
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	24 131,17
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-829 389,24
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	786 092,55
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	6 156 110,81
Autres passifs (-)	-3 696 977,74
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	256 558 989,62